



Distr. générale  
10 décembre 2020

Français  
Original : anglais



## Programme des Nations Unies pour l'environnement

Deuxième réunion consultative sur l'élaboration  
d'une stratégie africaine de gouvernance des océans  
En ligne, 21 et 22 octobre 2020

### Rapport de la deuxième réunion consultative sur l'élaboration d'une stratégie africaine de gouvernance des océans

#### I. Introduction

1. Dans la Déclaration du Caire sur la gestion du capital naturel de l'Afrique au service du développement durable et de l'élimination de la pauvreté, adoptée par la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE) à sa quinzième session, tenue en 2015, les ministres africains de l'environnement ont convenu « de mettre au point une stratégie de gouvernance pour les mers et les océans qui baignent le continent africain, qui soit conforme à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et aux conventions pour les mers régionales, pour la gestion efficace des ressources marines partagées de la région ». Dans la Déclaration de Nairobi de septembre 2018 sur la mise en œuvre des politiques environnementales par le biais de solutions novatrices aux problèmes environnementaux en Afrique, adoptée par la CMAE à sa septième session extraordinaire, les ministres africains de l'environnement ont exhorté « les États africains à promouvoir la croissance et le développement du secteur régional des océans sur la voie de l'économie bleue durable et faciliter l'intégration de la biodiversité aquatique dans tous les secteurs productifs en vue de tirer durablement parti de l'économie bleue ». Pour donner suite à ces décisions, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), en tant que prestataire de services de secrétariat pour la CMAE, a réalisé des études de fond, organisé un atelier de cadrage à Zanzibar (République-Unie de Tanzanie) du 23 au 25 juillet 2018 et convoqué la deuxième réunion consultative afin d'aider les États membres de l'Union africaine à élaborer une stratégie africaine de gouvernance des océans.

2. La première réunion consultative sur l'élaboration d'une stratégie africaine de gouvernance des océans<sup>1</sup> s'est tenue au siège du PNUE, à Nairobi, du 18 au 21 novembre 2018, pour examiner les éléments possibles à inclure dans cette stratégie. La réunion, organisée par le PNUE, a regroupé 45 participants venus de pays africains, d'organisations internationales, de programmes pour les mers régionales, d'organes économiques régionaux et d'instituts de recherche.

3. La deuxième réunion consultative sur l'élaboration d'une stratégie africaine de gouvernance des océans a été organisée par le PNUE et s'est tenue en ligne les 21 et 22 octobre 2020 pour examiner les éléments qui pourraient être inclus dans la stratégie.

4. Les 25 États membres de l'Union africaine ci-après étaient représentés à la deuxième réunion consultative en ligne : Afrique du Sud, Algérie, Burkina Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Égypte, Érythrée, Gabon, Kenya, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Nigéria, République centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Togo, Tunisie et Zambie.

5. Les États non membres ci-après étaient représentés : Norvège et Suède.

6. Les organes des Nations Unies, services du secrétariat et secrétariats des conventions ci-après étaient représentés : Commission économique pour l'Afrique de l'ONU, Fonds pour l'environnement

<sup>1</sup> UNEP/ASOG/WG.1/5.

mondial, PNUE, Programme des Nations Unies pour le développement, secrétariat de la Convention de Minamata sur le mercure, secrétariat de la Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée, secrétariat de la Convention pour la protection, la gestion et la mise en valeur du milieu marin et côtier de la région de l'océan Indien occidental, secrétariat de la Convention relative à la coopération en matière de protection, de gestion et de mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de la côte atlantique de la région de l'Afrique occidentale, centrale et australe, secrétariat de la Convention sur la conservation des espèces migratrices, secrétariat de la Convention sur la diversité biologique et secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction.

7. Les institutions spécialisées des Nations Unies et organisations apparentées ci-après étaient représentées : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et Organisation maritime internationale.

8. Les organisations intergouvernementales ci-après étaient représentées : Agence de développement de l'Union africaine, Autorité intergouvernementale pour le développement, Bureau interafricain pour les ressources animales de l'Union africaine, Commission de l'Union africaine, Commission du courant de Benguela, Commission du fleuve Orange-Senqu, Commission européenne, Communauté de développement de l'Afrique australe, Marché commun de l'Afrique orientale et australe, Organisation régionale pour la conservation du milieu marin de la mer Rouge et du golfe d'Aden, Union du Maghreb arabe et Union économique et monétaire ouest-africaine.

9. Les organes régionaux des pêches ci-après étaient représentés : Autorité du Lac Tanganyika, Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est, Commission de l'océan Indien, Commission des pêches pour le Sud-Ouest de l'océan Indien, Commission des thons de l'océan Indien, Commission générale des pêches pour la Méditerranée, Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique, Organisation des pêches de l'Atlantique Sud-Est et Organisation des pêches du lac Victoria.

10. De plus, les organisations non gouvernementales et organisations de la société civile ci-après étaient représentées par des observateurs : Association des sciences de la mer de l'océan Indien occidental, Autorité internationale des fonds marins, centre GRID-Arendal, Coastal Oceans Research and Development – Indian Ocean (CORDIO) East Africa, Institut du développement durable et des relations internationales, Institute for Advanced Sustainability Studies, Institut mauritanien de recherche océanographique et des pêches (IMROP), Institut nigérian des hautes études juridiques de l'Université de Lagos, Organisation internationale de droit du développement, Université Cheikh Anta Diop et Université Nelson Mandela.

## **II. Ouverture de la réunion**

11. La réunion a été ouverte le mercredi 21 octobre 2020 à 13 heures (heure d'Afrique de l'Est – (UTC+3) par M. Samba Harouna Thiam, Chef du Bureau de liaison du PNUE auprès de la Commission de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique.

12. Des déclarations liminaires ont été prononcées par Mme Juliette Biao Koudoukpo, Directrice du Bureau régional du PNUE pour l'Afrique ; Mme Estherine Lisinge-Fotabong, Directrice de l'innovation et de la planification des programmes à l'Agence de développement de l'Union africaine ; M. Jean-Paul Adam, Directeur de la Division de la technologie, des changements climatiques et de la gestion des ressources naturelles à la Commission économique pour l'Afrique ; et Mme Josefa Sacko, Commissaire en charge de l'économie rurale et de l'agriculture à la Commission de l'Union africaine.

## **III. Questions d'organisation**

### **A. Élection du Bureau**

13. M. Stuart Mangold, Conseiller politique principal auprès du Ministère sud-africain des affaires environnementales, a été élu Président de la réunion. Le secrétariat du PNUE a fait fonction de Rapporteur de la réunion.

### **B. Organisation des travaux**

14. Le Président a présenté les documents de la réunion, qui sont énumérés à l'annexe I du présent rapport.

#### **IV. Adoption de l'ordre du jour**

15. L'ordre du jour de la deuxième réunion consultative sur l'élaboration d'une stratégie africaine de gouvernance des océans a été adopté sur la base de l'ordre du jour provisoire paru sous la cote UNEP/ASOG/WG.2/1, comme suit :

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
  - a) Élection du Bureau ;
  - b) Organisation des travaux.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Résultats de la première réunion consultative sur l'élaboration d'une stratégie africaine de gouvernance des océans.
5. Progrès réalisés par les programmes pour les mers régionales.
6. Questions à inclure dans la stratégie africaine de gouvernance des océans :
  - a) Liens avec les structures régionales ;
  - b) Économie bleue ;
  - c) Coopération et coordination ;
  - d) La science au service de la gouvernance des océans ;
  - e) Participation des parties prenantes ;
  - f) Mise en œuvre des mécanismes existants et des éventuels instruments de gouvernance futurs ;
  - g) Autres aspects.
7. Prochaines étapes.
8. Résumé des discussions de la réunion par le Président.
9. Questions diverses.
10. Clôture de la réunion.

#### **V. Résultats de la première réunion consultative sur l'élaboration d'une stratégie africaine de gouvernance des océans**

16. Attirant l'attention sur le résumé du Président (UNEP/ASOG/WG.2/INF/17) et le rapport de la première réunion consultative sur l'élaboration d'une stratégie africaine de gouvernance des océans (UNEP/ASOG/WG.1/5), le Président a invité un représentant du secrétariat à rendre compte brièvement des résultats de la première réunion consultative.

17. Un représentant du secrétariat a présenté les résultats de la première réunion.

#### **VI. Progrès réalisés par les programmes pour les mers régionales**

18. Le Président a invité des représentants des secrétariats de quatre programmes pour les mers régionales à faire le point sur les progrès réalisés dans leurs travaux concernant la gouvernance des océans. Des exposés ont été faits par des représentants des secrétariats du Plan d'action pour la protection du milieu marin et le développement durable des zones côtières de la Méditerranée dans le cadre de la Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée, de la Convention pour la protection, la gestion et la mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de la région de l'Afrique orientale, de la Convention relative à la coopération en matière de protection et de mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre et de l'Organisation régionale pour la conservation du milieu marin de la mer Rouge et du golfe d'Aden.

## **VII. Questions à inclure dans la stratégie africaine de gouvernance des océans**

19. Les débats concernant les questions à inclure dans la stratégie africaine de gouvernance des océans ont été organisés en trois sessions correspondant aux points examinés dans le document de réflexion (UNEP/ASOG/WG.2/2). Lors de la première session, les débats ont porté sur le champ d'application de la stratégie, les liens avec les structures régionales et mondiales, la coopération et la coordination ainsi que la mise en œuvre des stratégies existantes et futures. Durant la deuxième session, les débats ont été axés sur l'approche écosystémique et la science au service de la gouvernance des océans. Au cours de la troisième session, la participation des parties prenantes et l'économie bleue ont été examinées.

## **VIII. Prochaines étapes**

20. Le Président a invité un représentant du secrétariat à présenter brièvement le projet de stratégie africaine de gouvernance des océans, y compris une feuille de route pour son élaboration. À la suite de l'exposé, les participants à la réunion ont convenu que l'élaboration de la stratégie devrait débiter dès la clôture de la réunion.

## **IX. Résumé du Président**

21. M. Takehiro Nakamura, Coordonnateur du Groupe des écosystèmes marins et côtiers du PNUE, a résumé oralement les débats, notant que le résumé du Président (document UNEP/ASOG/WG.2/3) serait élaboré et diffusé sous la forme d'un compte-rendu des débats tenus au sujet des questions à inclure dans la stratégie africaine de gouvernance des océans.

## **X. Questions diverses**

22. Aucune autre question n'a été soulevée.

## **XI. Clôture de la réunion**

23. Le Président a prononcé la clôture de la réunion le jeudi 22 octobre 2020 à 17 heures.

## Annexe I

### Liste des documents

#### Documents de travail

UNEP/ASOG/WG.2/1	Ordre du jour provisoire
UNEP/ASOG/WG.2/2	Document de réflexion sur la stratégie africaine de gouvernance
UNEP/ASOG/WG.2/4	Résumé du Président de la première réunion consultative sur l'élaboration d'une stratégie africaine de gouvernance des océans, tenue à Nairobi les 29 et 30 novembre 2018
UNEP/ASOG/WG.1/5	Meeting report of the first consultative meeting on the development of an African strategy for ocean governance

#### Documents d'information

UNEP/ASOG/WG.2/INF/1	List of documents
UNEP/ASOG/WG.2/INF/2	List of participants
UNEP/ASOG/WG.2/INF/3	Regional oceans governance - making regional seas programmes, regional fishery bodies and large marine ecosystem mechanisms work better together
UNEP/ASOG/WG.2/INF/4	Ocean policies and institutional arrangements for cross-sectoral cooperation
UNEP/ASOG/WG.2/INF/5	Realizing integrated regional oceans governance - summary of case studies on regional cross-sectoral institutional cooperation and policy coherence
UNEP/ASOG/WG.2/INF/6	African ocean governance strategic blueprint
UNEP/ASOG/WG.2/INF/7	African ocean governance strategy: scoping study and gap analysis
UNEP/ASOG/WG.2/INF/8	2050 Africa's Integrated Maritime Strategy
UNEP/ASOG/WG.2/INF/9	Agenda 2063 The Africa We Want
UNEP/ASOG/WG.2/INF/10	African Union Commission - Policy Framework and Reform Strategy for Fisheries and Aquaculture in Africa
UNEP/ASOG/WG.2/INF/11	Cairo Declaration on Managing Africa's Natural Capital for Sustainable Development and Poverty Eradication
UNEP/ASOG/WG.2/INF/12	Libreville Declaration on Health and Environment in Africa
UNEP/ASOG/WG.2/INF/13	Africa Blue Economy Strategy
UNEP/ASOG/WG.2/INF/14	Regional seas programmes covering areas beyond national jurisdiction
UNEP/ASOG/WG.2/INF/15	Gender mainstreaming in marine and coastal management
UNEP/ASOG/WG.2/INF/16	L'État de la gouvernance des océans dans la région de l'océan Indien occidental
UNEP/ASOG/WG.2/INF/17	Résumé du Président de la première réunion
UNEP/ASOG/WG.2/INF/18	Report of the first consultative meeting on the development of an African strategy for ocean governance